



## EGALITE PROFESSIONNELLE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

UNICANCER dispose d'un plan d'action pour l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

Ce plan s'engage à garantir à tous les salariés d'UNICANCER une équité de traitement dans l'entreprise.

Ce plan d'actions se décline en 5 axes :

- **Embauche :**

Favoriser la prise de conscience, par les personnes chargées du recrutement (DRH et managers) des stéréotypes Hommes / Femmes.

- **Promotion professionnelle :**

Favoriser une meilleure communication autour des possibilités de promotion ouvertes à Unicancer.

- **Condition de travail :**

S'assurer que l'organisation du travail prenne en compte la thématique de l'égalité professionnelle et de la mixité.

- **Rémunération effective /**

Neutraliser ou réduire l'impact de la parentalité sur la rémunération des salariés.

- **Articulation entre activité professionnelle et vie professionnelle**

Permettre une meilleure anticipation de la gestion des compétences dans le cadre des congés familiaux.

Par ailleurs UNICANCER rempli son obligation légale au niveau de l'index égalité Homme / Femme avec un score de 94 / 100 :

- |   |         |
|---|---------|
| • Indicateur écart de rémunération :        | 39 / 40 |
| • Indicateur écart de taux d'augmentation : | 35 / 35 |
| • Indicateur retour de congé maternité :    | 15 / 15 |
| • Indicateur hautes rémunérations :         | 5 / 10  |